

DÉCLARATION OFFICIELLE D'ARISE GABON

Libreville, le 28 septembre 2023 - Engagé dans ses missions au service du développement économique gabonais, ARISE Gabon réfute les allégations diffusées sur les réseaux sociaux et par voie de presse. ARISE Gabon revient ci-dessous sur les grandes étapes qui ont guidé son partenariat avec la République gabonaise. Sollicité par l'État gabonais en 2010, ARISE Gabon est fier d'apporter depuis treize ans toute sa capacité d'investissement internationale, son expérience et savoir-faire reconnu internationalement pour créer des filières industrielles d'excellence et des infrastructures de standard international. Nous défendons un modèle de partenariat public-privé. Tous les actifs d'ARISE Gabon sont co-détenus par l'État gabonais, bien que celui-ci n'a pas apporté de capital, à l'exception de GSEZ.

1 Les propriétaires d'ARISE Gabon : Arise Gabon est une société indirectement détenue et financée par, respectivement :

- **Africa Finance Corporation**, institution financière multilatérale, créée par des États souverains africains dont le Gabon.
- **Afreximbank**, une banque africaine de développement.
- **FEDA**, un fonds à impact panafricain détenu par Afrexim Bank.
- **OLAM** est précédemment sortie du capital d'Arise et n'a plus de lien de capital avec ARISE Gabon, ni GSEZ.

2 La création de GSEZ, une référence mondiale : co-détenue par la Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon représentant l'État gabonais à hauteur de 38,5 % et ARISE IIP, un développeur d'infrastructures panafricain opérant dans 11 pays et qui détient 61,5% des parts de GSEZ.

GSEZ est devenue une référence mondiale de développement industriel et économique en Afrique, contribuant à la diversification économique souhaitée par le Gabon. Parmi les 237 zones économiques spéciales (ZES) en Afrique, la plupart ne parviennent pas à attirer des investissements directs étrangers (IDE), à créer de la richesse ou à créer des emplois de manière significative. GSEZ a non seulement permis au Gabon de passer du statut d'un exportateur dépendant du pétrole et des grumes à celui du premier producteur de feuilles de placages en Afrique et second au monde.

En 2022, GSEZ a permis en 2022 de transformer 1153 599 m³ de bois et d'exporter 622 026 m³ de bois transformé, qui représentent 60% des exportations du Gabon en 2022.

Entre 2017 et 2023 les taxes payées à l'État s'élevaient à environ :

- 54 milliards de FCFA (retenue à la source, TVA, CSS, patente, taxes forestières, imports sur les sociétés).
- 70 milliards de FCFA (taxes employés/employeur).

En 2023, GSEZ a pu faire rayonner le Gabon à l'international, notamment en ouvrant la première marque de mobilier 100% Made in Gabon, Akiba, avec une première boutique aux États Unis d'Amérique, à Miami.

● **Un engagement au service du développement des compétences et de l'emploi local** : conformément à l'engagement pris auprès des pouvoirs publics gabonais, ARISE Gabon s'est engagé de longue date à promouvoir le maximum d'emplois locaux dans ses activités. Parmi les employés d'ARISE Gabon, environ 87% sont des citoyens gabonais. En 2020, la GSEZ représentait 16% des emplois privés formels et était le premier employeur privé du pays.

● **Une démarche d'amélioration continue pour promouvoir un environnement de travail confortable et respectueux des employés de GSEZ** : Forte de 430 employés administratifs, GSEZ est l'organe d'aménagement, de gestion et de développement de la ZIS de Nkok. GSEZ assiste et collabore étroitement avec l'Autorité Administrative ZIS de Nkok (AAN), autorité régaliennne chargée de veiller au respect et à l'application des lois gabonaises au sein de la ZIS. Dans ce cadre, les employés évoluant sur la zone demeurent sous l'entière responsabilité des entreprises présentes dans la zone qui les emploient, et ce, de façon totalement indépendante.

Engagé dans une démarche d'amélioration continue pour promouvoir un environnement d'affaires durable et responsable pour les employés, la GSEZ a multiplié les initiatives ces dernières années :

1. **Réalisation d'audits des conditions de travail en continu pour tous les investisseurs présents dans la zone.**
2. **Présence d'inspecteurs du travail gabonais de façon permanente au sein du guichet unique de GSEZ dès 2020.**
3. **Mise en conformité avec les standards internationaux de l'International Finance Corporation (IFC).**
4. **Mise en place d'un code de conduite ESG pour tous les opérateurs industriels évoluant à GSEZ (environnementaux, sociaux et de gouvernance) en 2021.**
5. **Déploiement de la cellule "SAFER" en 2021**, une cellule consultative pour accompagner les industriels de la zone dans l'amélioration des conditions de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement (QHSE) et la mise en place des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs modèles commerciaux.

● **Une contribution unique aux recettes fiscales de l'État gabonais** : Au cours des cinq dernières années, la GSEZ a généré plus de 150 milliards FCFA de recettes fiscales au profit de la République gabonaise.

3 Construction du port international d'Owendo (NOIP) : inauguré en 2017, le nouveau port international d'Owendo est le fruit d'un partenariat public privé entre l'État, gabonais, et ARISE P&L conçu pour étendre considérablement la capacité d'importation et d'exportation du Gabon.

Les actionnaires du NOIP sont :

- **ARISE P&L** (79,61%) Détenu majoritairement par **AP Moller Capital (APMC)**, un fonds d'infrastructure basé en Norvège principalement axé sur l'Afrique avec un ● 1 milliard d'USD d'actifs sous gestion.
- **La Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon (CDC)** (10,39%).
- **STOA Infra & Energy** (10%), un véhicule d'investissement en infrastructure de 600 millions d'EUR soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations française et l'Agence Française de Développement (AFD).

Pendant près de 20 ans, les négociations menées pour la création d'un nouveau terminal ont été stériles et aucun opérateur n'a exprimé sa volonté d'investir dans ce sens a des termes qui convenaient alors au Gabon.

À la différence de la majorité des concessions portuaires à travers le continent, le NOIP n'a pas été construit par le gouvernement gabonais mais intégralement construit par ARISE soit un CAPEX total de **276 milliards de FCA**.

4 Réhabilitation du port minéralier d'Owendo (OMP) : un partenariat public-privé entre l'État gabonais et ARISE P&L.

Les actionnaires de l'OMP sont :

- **ARISE P&L** (79,61%) détenu majoritairement par **AP Moller Capital (APMC)**, un fonds d'infrastructure norvégien principalement axé sur l'Afrique avec un 1 milliard d'USD d'actifs sous gestion.
- **Meridiam** (25%) un fonds d'infrastructure durable basé en France avec plus de 18 milliards d'USD d'actifs sous gestion.
- **La Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon (CDC)** (10,39%).

L'OMP a été acquis pour 22 milliards de FCFA et Arise a procédé à d'importants travaux de transformation, avec un CAPEX total de **250 milliards de FCFA** pendant 3 ans qui ont permis de faire fonctionner désormais 42 locomotives et 1400 wagons. L'OMP a permis de faire passer la capacité de traitement de 1,7 millions de tonnes en 2017 à 6,25 millions de tonnes en 2022.

5 Aéroport international de Libreville :

Co-détenu par la Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon & l'État gabonais (38,5%) et ARISE IS (61,5%) depuis 2018, l'aéroport international de Libreville est une interface clé du trafic aérien en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale avec 15 compagnies aériennes desservant 24 destinations. À la différence de la précédente concession (s'étalant sur une durée de 30 ans) où le concessionnaire a géré une infrastructure construite par l'État gabonais, GSEZ a obtenu l'attribution de la concession du nouvel aéroport de Libreville en s'engageant à construire sur fonds propres un nouvel outil aéroportuaire. À date, les études environnementales et sociales sont finalisées, le plan de réinstallation des populations impactées par le projet est finalisé à 97%, le projet de voie d'accès et de jonction au nouvel aéroport est finalisé à 60%, les travaux de réinstallations des équipements et infrastructures de l'ASECNA (Agence de la sécurité de la navigation en Afrique et à Madagascar) ont avancé à 50% et les travaux de terrassement puis de fondations sont en cours.

Dans ce contexte inédit au Gabon, toutes les équipes d'ARISE Gabon continueront de s'investir dans leurs actions au service du développement et de la diversification économique du Gabon.